

Audience tribunal judiciaire du 18 mars 2026

Syndicat majoritaire

le jeudi 19 mars 2026

Hier après-midi, un détenu de 25 ans, écroué au centre de détention de Perpignan, a été jugé au tribunal judiciaire de Perpignan dans le cadre d'une comparution immédiate pour des faits de menaces de mort et d'outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique.

Incarcéré à de multiples reprises (vols, stupéfiants...) depuis son passage en quartier mineur, il est connu pour son comportement instable.

RAPPEL DES FAITS :

Le 7 novembre 2025, lors de sa prise de service, un surveillant du Centre de Détention est intervenu afin de faire cesser le tapage d'un détenu.

À l'ouverture de la cellule, l'individu **a tenté de forcer le passage afin de sortir**, mettant en difficulté l'agent, qui a néanmoins réussi à l'en empêcher en refermant immédiatement la porte. S'en sont suivies **des insultes et des menaces de mort répétées à l'encontre du surveillant** : « T'es mort, fils de pute Je vais niquer ta mère... » Des propos graves, assumés et répétés.

Il a été condamné à : **10 mois d'emprisonnement ferme** avec mandat de dépôt et **500 € de dommages et intérêts** au titre du préjudice moral du surveillant, défendu par Maître Castello avocat de notre organisation.

L'UFAP UNSa Justice est satisfaite de la rapidité de la réponse judiciaire et de la fermeté de la sanction prononcée.

L'UFAP UNSa Justice demande le transfert de cet individu afin d'éviter tout contact entre la victime et son agresseur.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

